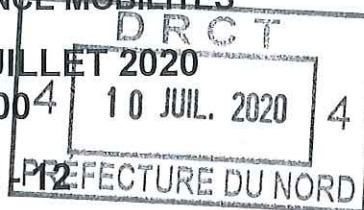


## SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 8 JUILLET 2020

DE 10 H 00 à 12 H 00

Délibération N° 2020

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2019**

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Franck DHERSIN, le 8 Juillet 2020,

Vu le Budget Primitif 2019 voté le 06 Février 2019,  
Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2019, adoptées jusqu'à ce jour,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

**CONSIDERANT**

Que le compte administratif 2019 est conforme au compte de gestion 2019,  
Que le compte administratif 2019 a été adopté,  
Que le compte administratif 2019 présente les caractéristiques suivantes :

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2019</b>	
<b><u>En section d'Investissement</u></b>	
Titre émis : 929 181.87€ Mandats émis : 3 700 901.79€ Résultat négatif de : - 2 771 719.92 €	Résultat reporté : - 2 771 719.92 € Résultat Cumulé : 1 556 844.25 €
<b>Restes à réaliser en dépenses de 0 €</b>	
<b>Soit un besoin de financement de 2 771 719.92 €</b>	
<b><u>En section de Fonctionnement</u></b>	
Titre émis : 2 548 738.42 € Mandats émis : 1 696 642.08 € Excédent de : 852 096.34 €	Résultat reporté : 852 096.34 € Résultat Cumulé : 5 291 126.37 €
<b><u>Résultat cumulé</u></b>	
<b>Investissement : 1 556 844.25 €</b>	<b>Fonctionnement : 5 291 126.37€</b>

**DECIDE**

- D'affecter une partie du résultat de fonctionnement soit 3 100 000 € en section d'investissement (ligne 1068)
- D'affecter le reste du résultat de fonctionnement en report à nouveau créateur soit la somme d'un montant de 2 191 126.37 € (ligne 002),
- D'acter le résultat d'investissement en totalité d'un report à nouveau créateur d'un montant de 1 556 844.25 € (ligne 001)

Le Président,

Franck DHERSIN

